

**Contact presse
ARS :**

Olivier Pailhoux
olivier.pailhoux@ars.sante.fr



**Contacts presse
Insee Auvergne :**

Elsa Le Manh Ho
Tél. : 04 73 19 78 71
elsa.le-manh-ho@insee.fr

Sandra Bouvet
Tél. : 04 73 19 78 65
sandra.bouvet@insee.fr

**« Les personnes âgées potentiellement dépendantes de plus en plus nombreuses en Auvergne d'ici 2022 »
Collection "Insee Analyses Auvergne" - N°15**

Avant même l'arrivée des baby-boomers aux grands âges, l'Auvergne devra faire face à un vieillissement prononcé et à une augmentation du nombre de personnes très âgées. Cette accentuation du vieillissement constitue un enjeu de santé publique pour la prise en charge et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, à domicile ou en institution.

La dépendance se définit par une incapacité à effectuer seul les tâches de la vie quotidienne, s'habiller, se laver, se nourrir. Elle dépend de déterminants sanitaires et sociaux : modalités de prise en charge, organisation de l'offre de soin et d'accompagnement, articulation entre solidarités familiales et publiques ainsi que les moyens de financement de ces dernières.

Deux fois plus d'Auvergnats âgés de 95 ans ou plus en dix ans

En 2022, en prolongeant les gains d'espérance de vie recensés aujourd'hui, l'Auvergne devrait compter près de 60 900 personnes de 85 ans et plus, soit une progression de 28 % en dix ans. Cette progression masque de fortes disparités selon les tranches d'âge. Ainsi, entre 2012 et 2022, le nombre de personnes âgées de 85 à 89 ans augmenterait de 8 %; celui des personnes âgées de 90 à 94 ans de 61 %; et celui des 95 ans ou plus, de 113 %

Une hausse de la population âgée potentiellement dépendante différenciée selon les bassins de santé intermédiaires

En 2022, les Auvergnats d'au moins 85 ans potentiellement dépendants devraient être 5 400 de plus qu'en 2012. Cette progression de 32 % est supérieure à celle des personnes âgées de 85 ans et plus. Elle varie selon les bassins de santé intermédiaires (BSI), territoires de santé définis pour assurer la coordination des structures sanitaires et médico-sociales et des professionnels de santé. Ainsi les augmentations seraient plus importantes dans les bassins où la population vieillit davantage : BSI de Riom (+ 50 %), BSI d'Ambert (+ 48 %) et BSI d'Yssingeaux (+ 46 %). Les taux de croissance de la population très âgée potentiellement dépendante des BSI d'Aurillac et de Clermont-Ferrand seraient eux aussi nettement supérieurs à la moyenne régionale (respectivement + 26 % et + 20 %). Le poids démographique du bassin clermontois expliquerait, à lui seul, le quart de cette croissance régionale.

En 2022, l'âge moyen de la population auvergnate très âgée potentiellement dépendante serait de 90,8 ans soit 1,1 an de plus qu'en 2012.

L'étude de l'Insee Auvergne est accessible [ici](#).



Nouvelle collection Insee Analyses Auvergne :
une problématique régionale analysée en 4 pages